



Vous aussi vous avez droit à votre site web avec

Projet 24 ÉCHOS SANTÉ

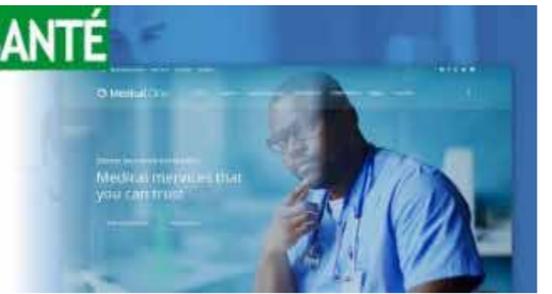
L'initiative

Un Hopital Un **SITE WEB**

Professionnel & Bilingue

www.projet24.net / info@projet24.net

677 39 46 99 / 6 57 76 69 44



Journal africain bilingue d'informations Sanitaires, Environnementales et de Développement durable

# QUOTIDIEN ÉCHOS SANTÉ

L'information sanitaire à votre portée.

•N° 630 du mardi 06 décembre 2022

•Tél. : (+237) 694 81 99 37

•Directeur de publication : Joseph MBENG BOUM

**Ordre national des médecins du Cameroun**

# La révolution sous l'ère Guy Sandjon

✂ Réforme de la formation médicale ; modernisation de la maison du médecin ; mise en place des bureaux régionaux et de la diaspora ; amélioration de la prestation de serment, démocratisation de l'institution ; intégration des médecins de la diaspora, médecins, universitaires et membres du conseil passent au scanner les 04 mandats du Dr Guy Sandjon comme président de l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) de 2010 à 2022.

✂ Au-delà de ces réformes, l'officier de l'Ordre national de la Valeur et l'un des pères du premier bébé né par fécondation in Vitro au Cameroun a été confronté à de nombreux scandales. Entre l'affaire Germain Cyrille Ngota Ngota (2010), Vanessa Tchatchou (2011), Monique Koumateke (2016) ou encore l'affaire Hilaire Ayissi (2021), le séjour du Président sortant l'Ordre a été sans répit à la maison des médecins. Votre journal vous propose un document inédit sur les 12 ans de mandats du Dr Sandjon. A lire absolument. Pages 6-7



## Ordre national des médecins du Cameroun La révolution sous l'ère Guy Sandjon

*Réforme de la formation médicale ; modernisation de la maison du médecin ; mise en place des bureaux régionaux et de la diaspora ; amélioration de la prestation de serment, démocratisation de l'institution ; intégration des médecins de la diaspora, universitaires et membres du conseil passent au scanner les 04 mandats du Dr Guy Sandjon comme président de l'ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) de 2010 à 2022.*

*Au-delà de ces réformes, l'un des pères du premier bébé né par fécondation in Vitro au Cameroun a été confronté à de nombreux scandales. Entre l'affaire Germain Cyrille Ngota Ngota 2010, Vanessa Tchatchou en 2011, Monique Koumateke en 2016 ou encore l'affaire Hilaire Ayissi en 2021, le séjour du Président sortant a été sans répit à la maison des médecins. Votre journée vous propose un document inédit sur les 12 ans de mandats du Dr Sandjon. A lire absolument.*

Joseph MBENG BOUM et Divine KANANYET

L'Ordre national des médecins du Cameroun apparaît aujourd'hui comme un véritable interlocuteur du Gouvernement sur des questions relevant de la profession de médecin dans le pays. Depuis sa création, l'Ordre a connu 03 présidents en 65 ans. Le professeur René Essomba, chirurgien, il est le premier président et l'un des pères fondateur de l'Ordre de 1968 à 1998. Suite à son décès, le Dr Daniel Muna le succède et préside la prestigieuse institution avec maestria de 1998 à 2009. Comme son prédécesseur, il décède lui aussi en fonction. Le Pr Tetanye Ekoe alors Vice-président assure l'intérim jusqu'à la fin du mandat. En mars 2010, au terme d'une Assemblée générale électorale, Dr Guy Sandjon est élu troisième Président de l'Ordre national des médecins. Il est réélu tour à tour en 2013, 2016 et 2019. Au terme de son 4ème mandat en mars 2022, Sandjon décide de ne plus se représenter et de laisser la place à une nouvelle génération.

« En 2009, l'Ordre national des médecins a connu un événement malheureux. On a perdu une icône de la médecine au Cameroun, le Dr Daniel Muna qui était le Président de l'Ordre à cette époque-là. Il a été Président de 1998 à 2009 et c'était tellement choquant. Beaucoup d'entre nous le considérons comme un idéal de la médecine. Il y a le Vice-Président Tetanye Ekoe qui a continué son mandat jusqu'en 2010 où on a eu une Assemblée Générale électorale et le Dr Sand-

jon a été élu comme Président », se rappelle Dr Peter Ndifor, ancien secrétaire Général adjoint de l'Ordre.

A sa prise de fonction, le Gynécologue-obstétricien n'avait guère idée du colossal travail qui l'attendait. Pour atteindre ses objectifs, le nouveau Président ira jusqu'à sacrifier ses activités personnelles. « Dr Muna est décédé au cours de son mandat en 2009 et son Vice-Président était le professeur Tetanye. C'est lui qui m'a passé le témoin. Quand je pris fonction, je pensais que c'est un aboutissement, une partie de plaisir. Mais non, je ne suis pas très sûr que je l'aurai accepté de la même manière. Mon activité personnelle a souffert, j'aurais pu faire beaucoup d'autres choses dans la médecine, si je n'avais pas la charge de l'Ordre », déclare, le Dr Guy Sandjon. Après 12 ans passé à la tête de la maison du médecin, le gynécologue obstétricien, l'un des pères du premier bébé né par fécondation In Vitro a complètement révolutionné et modernisé cette institution avec des avancées considérables.

### Inscription à l'Ordre

« Nul ne peut exercer la profession de Médecin s'il n'est inscrit à l'Ordre », ceci est inscrit à l'article 2 de la Loi relative à l'exercice de la profession de médecin au Cameroun. Durant ses 04 mandats passés à la tête de cette institution, Sandjon, s'est battue corps et âme afin que le maximum de médecins, si non tous soient inscrits au tableau de l'Ordre. « J'ai monté une visibilité pour leur



L'Onmc en Allemagne.

dire que dans cette institution, il faut s'inscrire. On a fait cela pendant tout ce temps-là. On a aussi amélioré la gouvernance sans augmenter les cotisations qui sont très basses en mon sens », se souvient le célèbre gynécologue. Témoin de toutes les réformes du Président sortant et Secrétaire Général de l'Onmc, Dr Gervais Atedjoe, affirme que : « pendant ces années à la tête de l'Ordre, il a redynamisé l'Onmc sur tous les points de vue. Je prends par exemple au niveau administratif, ce n'est pas lui qui est à l'origine de tout ce qu'il y a comme médecins, mais il a mis en place une organisation qui a accéléré et amélioré les conditions administratives permettant l'inscription des jeunes médecins au Cameroun. On est parti à l'époque du Dr Muna de 6000 à presque 13 000 médecins inscrits

au tableau de l'Ordre aujourd'hui ».

« Chaque médecin cotise 24 000 FCFA par an, c'est ridicule. Dans d'autres pays, c'est bien plus chère. Malgré tous ces investissements, le Dr Guy Sandjon n'a pas accepté qu'on augmente les cotisations. Bien plus, c'est l'Ordre payait les cotisations la première année de nouveaux médecins inscrits au tableau de l'Ordre », ajoute Dr Bernard Otabela, Ancien régional du centre de l'Onmc.

### Rénovation de la Maison du médecin à Yaoundé

Dès son ascension à la tête de l'Ordre, Dr Guy Sandjon, passionné de la procréation médicalement assistée a participé à la reconstruction du siège de l'Ordre. L'on se souvient que lors d'une Assemblée générale, il a procédé à une donation immédiate de 50 millions pour la reconstruction de la maison du médecin. « Nous avons ainsi acquis un siège qui avait été payé en partie par le prédécesseur. Le président Guy Sandjon avait payé 100 millions sur les 150 que valaient l'immeuble, il a d'abord payé 50 millions au cours d'une assemblée. J'ai vu cette spontanéité-là, c'était très bien. En plus, il ne s'est pas arrêté là. J'ai subitement vue les réformes qu'il y a eu au siège. C'était un siège qui était quelconque et abandonné, il l'a rénové. Je crois que si mes souvenirs sont bons, c'était à peu près 150 millions le coût de la rénovation de cette immeuble, la salle de conférence, les bureaux, et même les toilettes qui étaient hors du bâtiment. Il a acheté des toges qui étaient un investissement rare, ce qui m'a beaucoup

marqué », se remémore avec un sourire, Dr Bernard Otabela.

Toujours dans le but de redorer l'image de l'institution médicale au Cameroun, Dr Sandjon a également assuré la sécurité de l'Ordre. « On a aussi amélioré la gouvernance. Il a fallu recruter plus de personnel, leur donner des salaires décents parce que c'était vraiment difficile cette année-là. On a triplé le nombre d'employés au siège pour nettoyer tout ça et assurer la sécurité du siège. Au jour d'aujourd'hui, c'est des militaires qui gardent la Maison du médecin », précise-t-il.

### Réforme de la formation médicale

Au-delà de l'investissement matériel de poids, les réalisations du Dr Sandjon sont palpables à plusieurs niveaux. En 2013, ils mènent un plaidoyer avec le Conseil de l'Ordre pour l'harmonisation de la formation médicale. Ce processus aboutira à la fermeture de 17 instituts de formation en médecine sur les 23 que comptaient le pays en ce moment-là. Ce fut une grande victoire de l'Ordre après plusieurs démarches auprès des pouvoirs publics. « Nous avons demandé cinq choses : arrêter de donner des autorisations sur la création des centres, évaluer les institutions d'où la mise en place d'une commission mixte qu'accompagnerait l'Ordre national des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et le gouvernement pour évaluer les institutions qui existaient, fermer ceux qui devaient l'être, faire un concours commun à l'aptitude médicale et la limitation du nombre d'accès des enfants qui doivent tous faire



Le Conseil de l'Onmc au cours d'une conférence.



Le Conseil de l'Onmc en plein travaux.

un seul concours. Nous nous sommes basés sur le document de stratégie, de la croissance et de l'emploi (DSCE) », se réjouit le Dr Sandjon.

Interrogé, le professeur Teta-nye Ekoe, se rappelle des nuits blanches et des longs combats menés tout au long de ce processus. « Nous amenons le gouvernement à examiner l'enquête que nous portons à son attention et qui montrait assez clairement que la plus part de ces écoles n'avaient pas de corps enseignant, d'infrastructures, pour accueillir une formation médicale digne de ce nom et surtout la plus part n'avaient pas de laboratoire, bibliothèque et encore moins ce qu'on appelle des établissements de formation pratique. Par conséquent, le gouvernement a vu toute suite que sa réforme bien qu'elle soit pertinente, connaît des dérives et le mérite de l'Onmc, c'est de convaincre le gouvernement que dans ces conditions, le pays ne peut pas disposer d'un corps médical de bonne qualité. Lorsque l'Etat veut des bons médecins, il veille à ce que leur formation soit rigoureuse ».

Une réforme également saluée par l'ancien régional du Centre. « On s'est rendu compte qu'il y avait des écoles de médecine qui naissaient de partout, l'Ordre a saisi le problème et nous sommes montés au créneau pour dire non on ne peut pas former les médecins comme ça. Nous avons été à fermer 17 établissements sur les 23 qui existaient y compris même les institutions de l'Etat ».

### Amélioration de la prestation des serments des médecins

Jadis, la prestation de serment des médecins était présidée par le ministre de la Santé publique et se déroulait dans les Universités. Aujourd'hui, les médecins prêtent serment au siège de l'Ordre. Cette institution se charge de l'accompagnement des docteurs en médecine sortant des facultés de médecine. Au-delà de ce combat, l'Ordre va également œuvrer pour l'harmonisation de l'âge de départ

à la retraite des médecins. « Il n'est donc pas compréhensible qu'on aille à la retraite en même temps que ceux qui font des études plus courtes. On peut penser qu'étant intégrés dans la fonction de l'Etat, les médecins peuvent avoir certaines promotions comme dans d'autres corps de la fonction publique. C'est un plaidoyer qui a également connu une issue favorable », se félicite Dr Guy Sandjon.

### Décentralisation de l'Ordre

Afin de faciliter la gouvernance et une meilleure gestion des problèmes des médecins dans les dix régions du Cameroun et dans la diaspora, Sandjon a créé des représentations dans toutes les régions du pays ainsi qu'à l'étranger. « A l'intérieur, il a mis en place un certain nombre d'organes facilitant cette gestion que sont les représentations dans chaque région par un bureau qui permet de rapprocher l'action de l'ONMC vis-à-vis de ses usagers. Donner un peu plus de pouvoir aux organes régionaux pour que les gens ne soient pas obligés de revenir à Yaoundé pour un certain nombre de services ou de formalités », ajoute Dr Gervais Atedjoe.

### L'Ordre des médecins dans la diaspora

Pour faciliter l'intégration des médecins de la diaspora, le Président Sandjon crée des représentants de l'Ordre dans plusieurs pays européens, africains et bien au-delà. « En 2014, le président de l'Onmc, le Dr Guy Sandjon accompagné de quelques membres de son bureau, est venu en Italie (PARME), sur invitation de l'AMCI (Association des Médecin Camerounais en Italie) en présence du consul honoraire du Cameroun en Italie Me Ildo Morelli. Durant son séjour en terre italienne, il nous a présenté les bienfaits d'un éventuel retour au bercail, idée qui m'a séduite comme beaucoup d'autres compatriotes. En Décembre 2014, je suis donc rentré au Cameroun pour m'y installer définitivement. J'ai donc par cette occasion, demandé une inscription à l'Ordre national

des médecins qui m'étais délivrée en Mai 2015. Vous pouvez donc aisément constater que les tracasseries que j'avais subis il y a dix ans ont subitement disparu grâce à une nouvelle méthode d'évaluation mise en place par le président le Dr Guy Sandjon », témoigne Dr Augustin Désiré Noubissie Médecin installé à Douala. A ce jour, les représentations de l'Ordre fonctionnent dans la diaspora médicale camerounaise (France, Angleterre, Belgique, USA, Allemagne, Italie, Sénégal etc...)

### L'Ordre au Cœur des scandales

Dès sa prise de fonction, Dr Sandjon est confronté au premier scandale. Le 30 avril 2010, jour où le ministre de la Communication (Mincom), Issa Tchiroma Bakary a fait des révélations sur le statut sérologique du journaliste, Germain Cyrille Ngota Ngota décédé en détention préventive à la prison centrale de Yaoundé dans la nuit du 21 au 22 avril 2012, des dénonciations et autres condamnations fusent de toutes parts. L'Ordre national des médecins du Cameroun (Onmc) monte au créneau. Dans un Communiqué, le Président de l'Ordre condamne sans ambages cette sortie du Mincom qui ternie l'image du

pays conformément à l'article 4 du titre 1er du décret n° 83-166 du 12 avril 1983 du président de la République portant Code de déontologie des médecins.

Quelques heures après sa naissance le 20 août 2011 à l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Nguosso à Yaoundé, le bébé prématuré d'une jeune femme âgée de 17 ans, Vanessa Tchatchou, disparaît de la couveuse de cette formation hospitalière. Convaincue de la complicité de l'hôpital dans cette disparition, la jeune femme en fera le siège pendant six mois afin de revendiquer son enfant avant d'y être délogée par des éléments de la brigade de gendarmerie de Nguosso. En octobre 2012, Jocelyne Ngbwa est condamnée pour vol et meurtre du bébé de Vanessa. D'autres mères sont victimes de disparition de bébé. Vanessa décidera de suite une formation de droits à l'Université de Dschang

L'affaire Alvine Monique Koumaté concerne le décès d'une femme enceinte de jumeaux dans l'enceinte de l'hôpital Laquintinie de Douala au Cameroun, largement reprise dans la presse. Dimanche 13 mars 2016, une vidéo circule sur les réseaux sociaux au Cameroun, montrant une femme, Monique Koumaté, 31 ans, enceinte de jumeaux, couchée sur le parvis de l'hôpital Laquintinie, et dont le ventre était ouvert au scalpel par une autre femme pour en extirper deux fœtus. Afin de faire la lumière sur cette affaire et d'éclairer l'opinion publique, l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) a livré les résultats d'une enquête menée du 20 au 23 mars dans les différentes formations sanitaires de Douala impliquées, ainsi qu'après des membres de la famille de la défunte. Les conclusions de ladite enquête ont été communiquées au public jeudi au cours d'un point de presse à Yaoundé. Il en ressort, d'après le Pr. Joseph Mbédé, président de la Commission d'enquête du Conseil de l'ONMC sur l'affaire Monique Koumateke, que la jeune femme

âgée de 33 ans, serait décédée chez elle au Camp Yabassi à Douala aux environs de 7h. Des suites de complications de l'éclampsie sur une grossesse gémellaire à terme et à haut risque, sans consultation prénatale de qualité. Le décès est donc survenu cinq heures avant l'ouverture du ventre de la défunte à l'Hôpital Laquintinie de Douala.

Affaire Hilaire Ayissi Mengue est décédé le 19 septembre 2021 à l'hôpital Central de Yaoundé après avoir subi une deuxième opération chirurgicale suite à un poignard reçu au niveau du dos dix jours avant sa mort. Le 24 septembre lors de la mise en bière, les proches de la victime sont allés manifester avec le corps devant le bâtiment administratif de l'hôpital tout en affirmant que les organes avaient été prélevés sur la victime pendant son opération. Le directeur de l'hôpital central a dénoncé ces allégations. A la suite du Pr Pierre Joseph Fouda, le Conseil de l'Ordre des médecins, a également produit et signé un communiqué au sujet de ces cas d'agression. Le Pr Gloria Ashuntantang, signataire du document a condamné ces actes de violence et appelé le gouvernement à prendre les mesures appropriées. « Pour que les auteurs de tels actes répondent devant la loi et que les médecins puissent travailler en toute tranquillité où qu'ils se trouvent sur tout le territoire national ». Face à tout cela, le ministre de la Santé Malachie Manaouda a annoncé dans un tweet posté sur son compte ce 26 septembre 2021, l'ouverture d'une enquête sur l'incident à l'hôpital central.

### Dr Guy Sandjon :

Dr Guy Sandjon, Gynécologue-Obstétricien fait ses études primaires de 1960-1966. Il décroche son Baccalauréat série D avec mention bien au lycée général Leclerc, Yaoundé en 1972. Il s'envole pour le Sénégal où il obtient son Doctorat d'Etat de la faculté de médecine de Dakar en 1980. A cheval entre La France et le Sénégal, il est nanti d'un Certificat d'étude spécial en gynécolo-



Le Dr Guy Sandjon lors d'une conférence à Douala.



Le Dr Guy Sandjon avec André Mama Fouda (Minsanté 2007-2019).



Le Dr Guy Sandjon en séance de travail.

gie-Obstétrique de la faculté de Dakar et de Lille en 1984

### Un des pères de la fécondation in vitro en Afrique Subsaharienne

En 1986, il crée le Cabinet Médical de l'Aéroport, en 1990, cette formation sanitaire privée change de nomination et devient Clinique de l'Aéroport, quatre ans plus tard, il est muté en polyclinique. En 1996, il ouvre le premier centre de PMA (Procréation Médicalement Assistée) en Afrique de l'Ouest et Centrale, à Douala au Cameroun. De 1995 à 2000, il assure les fonctions de

Vice-président de la Société des Gynécologues obstétriciens. En 1997, le Président fondateur du Centre des Techniques de Pointe en Gynécologie Obstétrique (CT-PGO) participe à la naissance du Premier bébé né par Pma issu du centre de Douala. 2005, Dr Sandjon crée le premier centre de Pma (Procréation Médicalement Assistée) à Ouagadougou (Burkina Faso) à la Polyclinique la Grace Marie. 2008, il dépose ses valises au pays de Didier Drogba, il participe à la création du premier centre de PMA (Procréation Médicalement Assistée) à Abidjan (Côte d'Ivoire) Pisam :

Polyclinique International Sainte-Anne Marie. En 2010, il participe également à la mise en place du premier centre de PMA au Bénin (Polyclinique saint Michel –PO-SAM en 2010) et centre de PMA au Togo (Clinique Autel d' ELIE en 2015)

Un leader au-delà des frontières De 2010-2022, il occupe les fonctions de Président de l'Ordre des Médecins du Cameroun. En 2011, il est Vice-président de la Conférence Francophone des Ordres de Médecins (CFOM) et en 2013, il occupe les fonctions de Président de la conférence Francophone des Ordres de Mé-

decins. En 2009, il est élu Président du syndicat national des médecins privés du Cameroun Officier de l'Ordre National de la Valeur, il a mené plusieurs missions humanitaires pour soulager les souffrances. De 2010 à 2022, il a organisé la Mission humanitaire de prise en charge médicale (Mission Chirurgie du NOMA Mars 2022, Mission Suisse Août 2022 etc...) avec la réfection et équipement des hôpitaux (Participation à la réfection et équipement de l'Hôpital de Mbanga, Hôpital de Bassamba, Don couveuse aux Hôpitaux dans les régions du Cameroun). La Prise

en charge gratuite du personnel soignant lors de la pandémie du coronavirus.

Dr Guy Sandjon est Membre du conseil national d'Ophtalmo sans frontière France. De 1995-2000, il a été Membre du Conseil d'administration de la Banque Humanitaire de la Manche-FRANCE (Unique membre Camerounais). Marié, père de plusieurs médecins, Sandjon est un passionné du football. Humaniste, il a consacré sa vie pour le bien-être de la population



Les membres du Conseil en togas



Le siège de l'Onmc renové sous l'ère Sandjon



Le siege de l'Onmc en 2010



Le futur siege de l'Onmc